

# PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

Année scolaire : 2017-2018

Circonscription de L'ARBRESLE

<b>Ecole élémentaire/maternelle/primaire</b>	Ecole élémentaire publique des Sources
<b>Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail</b>	Route d'Ancy 69210 Savigny – 04.74.01.13.51 ce.0691446x@ac-lyon.fr
<b>direction</b>	M. LAGRANGE Didier

<b>Date</b>	06/02/2018
<b>Ouverture de séance</b>	19 h 20
<b>Clôture de séance</b>	19 h 30

## Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme Ribeyron	Adjointe aux affaires scolaires	X
Mme Dargère-Bazan	Conseillère municipale	
Mme Guyot	Enseignante - adjointe	X
Mme Tardy	Enseignante – adjointe	X
Mme Barbier	Enseignante – adjointe	X
M. Lagrange	Enseignant - directeur	X
Mme Auvert	Parent déléguée suppléante	X
Mme Vandamme	Parent déléguée titulaire	X
Mme Chauvin	Parent déléguée suppléante	
Mme Dufour	Parent déléguée titulaire	X
M. Ligot	Parent délégué titulaire	X
M. Lenne	Dden	X

## Absents excusés

Mme Potok	Ien	X
Mme Giraud	Enseignante – adjointe	X
Mme Huitel	Enseignante – adjointe complément Mme Giraud	
Mme Viallon	Enseignante – adjoint décharge M. Lagrange	
M. Buisson	Maire	X
Membre du Rased		X

## Pouvoirs membres de droit absents

<b>Pouvoir de :</b>	<b>Donné à :</b>	
Mme Giraud	Mme Guyot	

## Ordre Du Jour

### 1. Rythmes scolaires rentrée 2018

Pour vote

#### Compte-rendu du conseil

M. Lagrange assure la prise de notes exceptionnellement.

M. Lagrange rappelle que ce conseil extraordinaire se tient pour décider du retour ou non à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018.

Il demande aux membres du conseil s'ils désirent que le vote se déroule à bulletins secrets ou à main levée : les membres du conseil optent à l'unanimité des présents pour un vote à main levée.

**Le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 est voté à la majorité** (10 voix contre 3).

Mme Ribeyron prend la parole et précise que les heures auparavant consacrées aux NAP et libérées seront converties sur le mercredi matin pour permettre un accueil des enfants au centre aéré à la demi-journée.

De plus un animateur supplémentaire sera affecté tous les jours sur le temps de cantine.

Elle précise pour information que le retour à la semaine de 4 jours a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

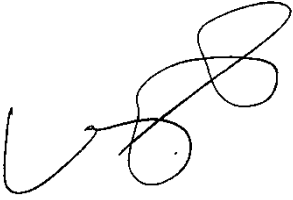
#### Relevé de décisions

*Si une décision est adoptée par vote, il est impératif de voir apparaître le nombre de votants (uniquement les membres de droit) et le résultat du vote avec le détail des voix pour, contre, abstentions et des nuls.*

Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstention	Votes nuls
13	10	3	0	0

Savigny le 06/02/2018

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : directeur	Secrétaire de séance
Nom et signature LAGRANGE Didier 	Nom et signature LAGRANGE Didier 